

FICHE SPORT 2024 - 2025

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

Mise à jour le 8 novembre 2024

Les membres de la Commission Mixte Nationale

Directrice adjointe de l'UNSS en charge de l'activité : Françoise BARTHELEMY

Secrétaire : Marcela BIALEK marcela.bialek@unss.org

Déléguées techniques UNSS

Isabelle DURAND Directrice Service Départemental 34

Isabelle MEYER Directrice Service Départemental 01

<u>UNSS</u>

Marjolaine BERAL Enseignante EPS / Académie d'Amiens

Malory BICA Enseignante EPS / Académie de Lyon

Fabienne RAZZOLINI Enseignante EPS / Académie de Besançon

<u>FFG</u>

Agnès LICHTLE Coordonnatrice FFG, en charge des pratiques fédérales

La **Gymnastique Rythmique** est une discipline artistique d'expression rythmique, pratiquée à l'UNSS uniquement en ensemble, où chaque équipe est actrice de son propre projet chorégraphique, privilégiant un contact essentiel avec le public.

Technique corporelle, souplesse, équilibre, maniement et relation avec l'engin, rythme, harmonie, occupation de l'espace et séquences émotionnelles sont autant de qualités et d'atouts qui font de la gymnastique rythmique une richesse pour le sport scolaire.

ENGINS UNSS GR / Equipe Etablissement

	2024 - 2025	2025 - 2026	2026 - 2027
Équipe Établissement	Massues	Ballon	Cerceau

ENGINS UNSS GR / Excellence

	2024 - 2025	2025 - 2026	2026 - 2027
Excellence	Ballon	Cerceau	Massues



Table des matières Fiche Sport Gymnastique Rythmique 2024-2025

Règlement Fédéral Sportif et Artistique	3
Championnats de France UNSS Sport Partagé	6
Gymnastique Rythmique Collège	6
Championnats de France UNSS Sport Partagé	7
Gymnastique Rythmique Lycée	7
Championnat de France UNSS Gymnastique Rythmique	8
Excellence Collège	8
Championnat de France UNSS Gymnastique Rythmique	9
Excellence Lycée	9
Responsabilité « Jeunes Officiels – Vers une génération responsable »	11
Innovation	11
Annexe 1 : 6 premiers des deux derniers CF UNSS « Etablissement »	12
Annexe 2 : absence au protocole du CF 2024	12
Annexe 3 : Forfait dans les 15 jours du CF 2024	12

Règlement Fédéral Sportif et Artistique

Se référer au <u>Règlement Fédéral Sportif et Artistique</u> mis en ligne sur OPUSS

Championnat de France UNSS Collège et Lycée Equipe Établissement

RF Article 15

Championnat de France UNSS Équipe Collège et Lycée Sport partagé

RF article 16

Championnat de France UNSS Équipe Collège et Lycée Excellence

RF article 18



Championnats de France UNSS Gymnastique Rythmique		
Collèges Equipe Etablissement		
	Composition des délégations	
Composition de	Catégorie d'âge Collèges 2009 - 2010 - 2011 - 2012	
l'équipe	2013 : possible avec surclassement (voir document, Annexe 3 du RF)	
Voir RF article 19	- Equipe de 4 à 6 gymnastes	
	Mixité encouragée	
Jeune juge	1 Jeune Juge certifié académique obligatoire par équipe. Il peut être d'une autre AS de l'académie. Il n'est pas compétiteur. En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CF.	
Jeune coach	1 Jeune Coach certifié académique obligatoire par équipe qualifiée. Il est compétiteur et intégré à la composition de l'équipe. Ce Jeune Coach doit être présent à l'accueil pour les démarches administratives. En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CF.	
Accompagnateur Voir RF article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe.	
Modalités de rencontres		
Règlement	CODE UNSS 2024-2028 « Code Equipe d'Etablissement »	
	2 jours de compétition Une équipe est composée de 1 ou 2 groupes	
	Si 1 groupe : 4 à 6 gymnastes	
	(1 prestation et 2 passages)	
	Si 2 groupes : 2 trios	
Formule de compétition	(1 prestation et 1 passage par gymnaste)	
	Enchaînement-s libre-s	
	Musique libre (paroles autorisées) – 1'30 à 2'	
	Classement par addition des notes des 2 passages	
	Pour chaque passage d'un seul groupe de 4 à 6, bonification de 0.30 pt pour une équipe de 5 et de 0.60 pt pour une équipe de 6.	
Tenue de compétition Voir RF article 7	Les gymnastes représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RF. Compléter les informations présentes dans le RF par le code UNSS GR.	
Modalités de qualification	Niveau académique	
Nombre d'équipes	25 équipes Collège/catégorie + DOM + repêchage selon capacités d'accueil	
Titres décernés Voir RF Article 46	- Champion de France UNSS Equipe Établissement Collège 2025	



Championnats de France UNSS Gymnastique Rythmique		
Lycées Equipe Etablissement		
	Composition des délégations	
	Catégorie d'âge Lycées 2006 - 2007 - 2008 - 2009	
Composition de l'équipe	2010 : possible avec surclassement (voir document, Annexe 3 du RF)	
Voir RF article 19	- Equipe de 4 à 6 gymnastes	
	Mixité encouragée	
Jeune juge	1 Jeune Juge certifié académique obligatoire par équipe. Il peut être d'une autre AS de l'académie. Il n'est pas compétiteur. En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CF.	
Jeune coach	1 Jeune Coach certifié académique obligatoire par équipe qualifiée. Il est compétiteur et intégré à la composition de l'équipe. Ce Jeune Coach doit être présent à l'accueil pour les démarches administratives. En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CF.	
Accompagnateur Voir RF article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe.	
Modalités de rencontres		
Règlement	CODE UNSS 2024-2028 « Code Equipe d'Etablissement »	
	2 jours de compétition	
	Une équipe est composée de 1 ou 2 groupes <u>Si 1 groupe</u> : 4 à 6 gymnastes	
	(1 prestation et 2 passages)	
	Si 2 groupes : 2 duos ; 2 trios ; 1 duo plus 1 trio ;	
Formule de compétition	Interdit: 1 quatuor plus duo	
,	(1 prestation et 1 passage par gymnaste) Enchaînement-s libre-s Musique libre (parales autorigées) 1'20 à 2'	
	Musique libre (paroles autorisées) – 1'30 à 2'	
	Classement par addition des notes des 2 passages Pour chaque passage d'un seul groupe de 4 à 6, bonification de 0.30 pt	
	pour une équipe de 5 et de 0.60 pt pour une équipe de 6.	
Tenue de compétition Voir RF article 7	Les gymnastes représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RF. Compléter les informations présentes dans le RF par le code UNSS GR.	
Modalités de qualification	Niveau académique	
Nombre d'équipes	25 équipes Collège/catégorie + DOM + repêchage selon capacités d'accueil	
Titres décernés Voir RF Article 46	- Champion de France UNSS Equipe Établissement Lycée 2025	



Championnats de France UNSS Sport Partagé Gymnastique Rythmique Collège		
Composition des délégations		
Composition de l'équipe	Catégorie d'âge Collèges 2009 - 2010 - 2011 - 2012	
Voir RF article 19	2013 : possible avec surclassement (voir document, Annexe du RF) Mixité encouragée	
LC Sport Partagé	 Equipe de 4 gymnastes : 2 élèves en situation de handicap (avec attestation MDPH, LC Sport partagé) 2 élèves valides 	
Jeune Juge	Jeune Juge certifié académique obligatoire par équipe. Il peut être d'une autre AS de l'académie. Il n'est pas compétiteur. En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CF.	
Jeune coach	1 Jeune Coach certifié académique obligatoire par équipe qualifiée. Il est compétiteur et intégré à la composition de l'équipe. Ce Jeune Coach doit être présent à l'accueil pour les démarches administratives. En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CF.	
Accompagnateur Voir RF article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe ou plus en fonction des besoins spécifiques	
	Modalités de rencontres	
Tenue de compétition Voir RF article 7	Les gymnastes représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RF. Compléter les informations présentes dans le RF par le code UNSS GR.	
Règlement	Règlement UNSS, code 2024 - 2028 « adapté » En fonction de la nature des handicaps, en lien avec les animateurs d'AS	
Modalités de qualifications Voir RF Article 37	Sur invitation	
Nombre d'équipes	10 maximum	
Titres décernés Voir RF Article 46	- Champion de France UNSS Équipe Établissement Collège <i>Sport Partagé 2025</i>	



Championnats de France UNSS Sport Partagé Gymnastique Rythmique Lycée		
Composition des délégations		
Composition de l'équipe	Catégorie d'âge Lycées 2006 - 2007 - 2008 - 2009	
	2010 : possible avec surclassement (voir document, Annexe du RF)	
Voir RF article 19	Mixité encouragée	
LC Sport Partagé	 Equipe de 4 gymnastes : 2 élèves en situation de handicap (avec attestation MDPH, LC Sport partagé) 2 élèves valides 	
Jeune Juge	1 Jeune Juge certifié académique obligatoire par équipe. Il peut être d'une autre AS de l'académie. Il n'est pas compétiteur.	
	En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CF.	
Jeune coach	1 Jeune Coach certifié académique obligatoire par équipe qualifiée. Il est compétiteur et intégré à la composition de l'équipe. Ce Jeune Coach doit être présent à l'accueil pour les démarches administratives. En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CF.	
Accompagnateur Voir RF article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe ou plus en fonction des besoins spécifiques	
	Modalités de rencontres	
Tenue de compétition Voir RF article 7	Les gymnastes représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RF. Compléter les informations présentes dans le RF par le code UNSS GR.	
Règlement	Règlement UNSS, code 2024 - 2028 « adapté » en fonction de la nature des handicaps, en lien avec les animateurs d'AS	
Modalités de qualifications Voir RF Article 37	Sur invitation.	
Nombre d'équipes	10 maximum	
Titres décernés Voir RF Article 46	- Champion de France UNSS Équipe Établissement Lycée <i>Sport Partagé</i> 2025	



Championnat de France UNSS Gymnastique Rythmique Excellence Collège

Composition des délégations

	Octópico de la Collègio
	Catégorie d'âge Collèges 2009 - 2010 - 2011 - 2012
Composition de l'équipe	2013 : possible avec surclassement (voir document, Annexe 3 du RF)
Voir RF article 19	- Equipe de 4 à 6 gymnastes
	Mixité encouragée
Jeune Juge	1 Jeune Juge obligatoire par équipe, <u>certifié niveau académique minimum</u> . Il peut être d'une autre AS de l'académie. Il ne peut pas être compétiteur.
	En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CF.
Jeune coach	Jeune Coach certifié académique obligatoire par équipe qualifiée. Il est compétiteur et intégré à la composition de l'équipe. Ce Jeune Coach doit être présent à l'accueil pour les démarches administratives. En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CF.
Accompagnateur Voir RF article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe.
	Modalités de rencontres
Tenue de compétition Voir RF article 7	Les gymnastes représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RF. Compléter les informations présentes dans le RF par le code UNSS GR.
Règlement	CODE UNSS 2024-2028 « Code Excellence »
	1 enchaînement libre (niveau de difficultés précisé dans le Code de pointage)
Formule de compétition	2 passages - Musique libre (paroles autorisées) – 1'30 à 2'
	Classement par addition des notes des 2 passages
	Par passage, bonification de 0.30pt pour une équipe de 5 et de 0.60pt pour une équipe de 6 .
Modalités de qualifications Voir RF Article 37	Niveau académique
Nombre d'équipes	25 équipes Collège/catégorie + DOM + repêchage selon capacités d'accueil
Titres décernés Voir RF Article 46	- Champion de France UNSS Excellence Collèges 2025



Championnat de France UNSS Gymnastique Rythmique Excellence Lycée

Composition des délégations

	Catégorie d'âge Lycées 2006 - 2007 - 2008 - 2009		
Composition de l'équipe	2010 : possible avec surclassement (voir document, Annexe 3 du RF)		
Voir RF article 19	- Equipe de 4 à 6 gymnastes		
	Mixité encouragée		
Jeune Juge	Jeune Juge obligatoire par équipe, <u>certifié niveau académique minimum</u> . Il peut être d'une autre AS de l'académie. Il ne peut pas être compétiteur. En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CF.		
Jeune coach	Jeune Coach certifié académique obligatoire par équipe qualifiée. Il est compétiteur et intégré à la composition de l'équipe. Ce Jeune Coach doit être présent à l'accueil pour les démarches administratives. En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CF.		
Accompagnateur Voir RF article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe.		
	Modalités de rencontres		
Tenue de compétition Voir RF article 7	Les gymnastes représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RF. Compléter les informations présentes dans le RF par le code UNSS GR.		
Règlement	CODE UNSS 2024-2028 « Code Excellence »		
	1 enchaînement libre (niveau de difficultés précisé dans le Code de pointage)		
	2 passages - Musique libre (paroles autorisées) - 1'30 à 2'		
Formule de compétition	Classement par addition des notes des 2 passages		
	Par passage, bonification de 0.30pt pour une équipe de 5 et de 0.60pt pour une équipe de 6 .		
Modalités de qualifications <u>Voir RF Article 37</u>	Niveau académique		
Nombre d'équipes	25 équipes Collège/catégorie + DOM + repêchage selon capacités d'accueil		
Titres décernés Voir RF Article 46	- Champion de France UNSS Excellence Lycées 2025		



Remontée des résultats des Championnats qualificatifs

Les championnats de France auront lieu à Cabestany (académie de Montpellier) du 3 au 5 juin 2025

Date limite de transmission des résultats académiques par les coordonnateurs : 2 mai 2025

Après les dates limites de transmission des qualifications académiques, aucun résultat qualificatif aux Championnats Excellence ne sera pris en compte.

Adresse de saisie : Directement sur Opuss

Code d'accès : propre à chaque SR

Une demande de repêchage indiquée ne sera prise en compte que par l'envoi à la DN de la demande officielle (Annexe 1 du Règlement Fédéral), avant la date butoir des phases qualificatives.

Responsabilité « Jeunes Officiels – Vers une génération responsable »

Toute intervention d'adulte, sauf le responsable des Jeunes Juges de la rencontre, auprès d'un Jeune Juge, est interdite.

L'utilisation de tout support photo ou vidéo n'est pas autorisée pour porter réclamation mais reste possible dans le cadre de la formation du Jeune Juge par le responsable Jeunes Juges.

1. Passerelles possibles des Jeunes Juges entre l'UNSS et la FFG

La convention entre l'UNSS et la FFG précise que la certification Jeune Juge de niveau national permet une équivalence de niveau 1 fédéral dès lors que le (la) gymnaste est licencié(e) à la FFG. La démarche à suivre est précisée dans la convention concernant les passerelles.

La convention et les avenants sont disponibles sur https://opuss.unss.org/article/83770

Les AS qui ont connaissance d'élèves Jeunes Juges ayant fait l'objet de passerelles effectives avec la FFG sont priées de le faire savoir à leur service régional qui transmettra à la direction nationale afin de confirmer l'intérêt de la formation des enseignants, de mettre en avant cet engagement au service de l'activité et d'accompagner au mieux cette passerelle du monde scolaire vers le monde fédéral.

Innovation

Mixité

Mixité possible et encouragée dans les équipes de collèges et de lycées.

Nouvelles pratiques

Le règlement fédéral **2024-2028** a acté un retour au Championnat de France chaque année, couplé, sur le même lieu, avec le Championnat de France de Gymnastique Aérobic.

Ces deux disciplines ayant souffert de l'alternance (un CF tous les 2 ans de 2020 à 2024) et de la crise sanitaire, cette formule propose de relancer ces 2 activités en territoires, tout en les maintenant dans la liste 1. Un bilan sera fait dans 2 ans conformément au RF.

La CMN a adapté le contenu du programme 2024-2028 particulièrement pour le niveau Equipe d'Etablissement afin de permettre à chaque AS de trouver sa formule dans l'essence même de l'activité.

Les membres de la CMN sont attentifs aux pratiques en territoires et remercient les AS de bien vouloir faire remonter par l'intermédiaire des services UNSS départementaux et régionaux toute initiative/programme/animation/adaptation visant à développer la pratique de la Gymnastique Rythmique, y compris en sport partagé.



Annexe 1 : 6 premiers des deux derniers CF UNSS « Etablissement »

Les associations sportives qui seront classées dans les six premières lors du CF UNSS « Equipe Etablissement » en 2024-2025 et en 2025-2026 ne seront pas autorisées à participer à la qualification pour les Championnats de France UNSS par Équipe d'Établissement en 2026-2027.

Néant, pas de CF

Lycées Equipe d'Etablissement 2024

Néant, pas de CF

Néant, pas de CF

Annexe 2 : Absence au protocole du CF 2024

Associations Sportives n'ayant pas assisté au Protocole en 2024 et n'étant pas autorisé à participer dans la catégorie indiquée

Néant

Annexe 3: Forfait dans les 15 jours du CF 2024

Associations Sportives ayant fait forfait dans les quinze jours avant le CF en 2024 et n'étant pas autorisées à participer dans la catégorie indiquée

Néant





13, rue Saint-Lazare - 75009 Paris | 01 42 81 55 11

Ne manquez rien de l'actualité de l'UNSS Sur notre site internet www.unss.org

Et sur nos réseaux sociaux :









